



Montreuil, le 16 juillet 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé pour la filière céréalière du 9 juillet 2014 : la filière s'inquiète des projets de fermeture de 1 800 km de lignes ferroviaires dédiées au fret

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 9 juillet 2014, sous la présidence de Rémi Haquin.

Performance économique et écologique : la filière céréalière s'inquiète pour le fret ferroviaire

« Maintenir un réseau ferré de qualité en France est primordial pour la compétitivité de la filière des grains française », a insisté Rémi Haquin, lors du dernier Conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer. La filière s'inquiète des fermetures annoncées des voies capillaires, dédiées à la circulation du fret de marchandises. Le Comité régional des céréales du Centre, région non desservie par la voie d'eau, souligne l'impact économique lourd pour les entreprises et les producteurs : augmentation des coûts logistiques et des charges d'exploitation, réorientation des flux, ruptures de charge, perte de débouchés, dévalorisation des investissements des collecteurs en bord de voies ferrées..., ce qui pénalise au final les prix payés aux producteurs et donc leur revenu. Cette situation va aussi à l'encontre des objectifs environnementaux en sacrifiant un mode de transport propre au profit de la route, alors qu'un train complet représente 50 camions. Selon les estimations de Coop de France, la fermeture de 1 800 km de lignes secondaires menacerait plus de 2 millions de tonnes de grains par an, actuellement transportées par 1 600 trains qui devront être remplacés par 82 000 camions de plus par an.

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer entend porter, en lien avec les différentes familles professionnelles, une initiative sur cette question logistique en vue de déterminer les actions concrètes à mener avec Réseau Ferré de France ou les autres acteurs impliqués dans le domaine des transports.

Situation des marchés : fin de campagne 2013/14 dynamique à l'exportation, premières prévisions de récolte française pour 2014/15

FranceAgriMer a révisé à la hausse ses estimations d'exportation de **blé tendre** pour la saison commerciale 2013/14 à 12,2 millions de tonnes (Mt) soit 200 000 tonnes de plus que le mois dernier, en raison d'embarquements soutenus vers l'Algérie jusqu'à la fin de la campagne. Les ventes françaises à destination des autres pays de l'Union européenne sont également revalorisées de 145 000 tonnes à près de 6,8 Mt, du fait de ventes plus dynamiques que prévu vers les Pays-Bas, l'Espagne et le Portugal. Le stock de blé de fin de campagne reste confortable à près de 2,7 Mt, en raison d'une revalorisation de la collecte. Les ventes d'**orges** françaises vers l'Union européenne sont également ajustées à la hausse à près de 3,4 Mt. Le bilan **maïs** s'alourdit sous l'effet d'une légère hausse du disponible mis en marché (collecte et importations).

Pour 2014/15, les premières prévisions de production restent prudentes à ce stade, tant que les moissons ne sont pas terminées. La récolte de **blé tendre**, qui vient de démarrer, devrait avoisiner 37 Mt selon les services territoriaux de FranceAgriMer, proche voire supérieure à celle de l'an dernier. La récolte de **blé dur** ne devrait pas dépasser 1,4 Mt en raison d'un recul conjugué des surfaces et des rendements. La récolte d'**orges** (hiver + printemps) pourrait atteindre 11,2 Mt, en hausse par rapport à l'an dernier en raison d'un retour à la normale des surfaces et rendements.

S'il est trop tôt pour faire des pronostics en maïs, le potentiel pour cette culture est à ce stade, bon à très bon pour 83% des surfaces, selon CéréObs, l'outil d'évaluation des cultures développé par FranceAgriMer.

Pour suivre l'état d'avancement de la récolte de céréales à paille et l'état des cultures en maïs tout au long de l'été : <https://cereobs.franceagrimer.fr>.

Point de situation de la filière rizicole

La filière riz a indiqué que la baisse du montant de l'aide découplée à partir de 2015 selon le principe de convergence des montants d'aides alloués aux différentes cultures pourrait fragiliser la production française.

Une mesure agro-environnementale et climatique spécifique au secteur du riz sera mise en place à partir de 2015 pour lutter notamment contre le risque de salinisation des terres en Camargue.

Par ailleurs, la filière poursuivra en 2014 ses actions de recherche et développement ainsi que des opérations de promotion, avec l'appui financier de FranceAgriMer.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés à l'occasion du Conseil spécialisé de la filière céréalière :

[http://www.franceagrimer.fr/fam/Actualites/node_11481/node_13551/node_31263/Conseil-specialise-cereales-du-09-juillet-2014/\(filiere\)/295](http://www.franceagrimer.fr/fam/Actualites/node_11481/node_13551/node_31263/Conseil-specialise-cereales-du-09-juillet-2014/(filiere)/295)

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
